

Information aux actionnaires de CS Investment Funds 4 – Credit Suisse (Lux) Capital Allocation Fund

CS Investment Funds 4

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 134.528

(ci-après la «**société**»)

Le 7 février 2024, les actionnaires ont été informés de la décision du Conseil d'administration de la société (le «**Conseil d'administration**») de procéder à la liquidation de **Credit Suisse (Lux) Capital Allocation Fund** (le «**compartiment**») en date du 6 février 2024, conformément à l'article 25 des statuts de la société du 25 septembre 2018, car le total des actifs nets du compartiment est tombé en dessous d'un niveau ne permettant plus d'assurer la gestion du compartiment dans l'intérêt des actionnaires (la «**liquidation**»).

Les frais et charges encourus en lien avec le rachat de l'ensemble des actions du compartiment seront supportés par tous les investisseurs détenant des actions dans le compartiment au moment de la décision de liquider celui-ci.

Les actionnaires sont informés que le versement du produit de la liquidation sera effectué sur le compte du dépositaire / du client concerné avec date de valeur au 16 février 2024 comme suit:

Compartiment

Credit Suisse (Lux) Capital Allocation Fund

Classe d'actions	ISIN	Monnaie	VNI par part
B USD	LU1663962121	USD	112,502886
BH EUR	LU1675761339	EUR	97,989572
BH CHF	LU1675761412	CHF	94,729270
UBH CHF	LU1675761685	CHF	96,488941
UBH EUR	LU1675761768	EUR	99,954542
IB USD	LU1675761842	USD	1.150,847044

Les actionnaires doivent être conscients que la liquidation du Compartiment peut avoir des conséquences fiscales. Nous invitons les actionnaires qui auraient un doute quant à leur situation fiscale à consulter leur propre conseiller indépendant pour prendre connaissance des conséquences fiscales au Luxembourg ainsi que des autres incidences fiscales de cette liquidation.

Tout produit de la liquidation et du rachat ne pouvant pas être distribué aux actionnaires à la clôture de la liquidation sera déposé auprès de la Caisse de Consignation de Luxembourg jusqu'à ce que le délai de prescription statutaire soit écoulé.

Après la clôture de la liquidation, les comptes et les livres comptables du Compartiment seront conservés par Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A. pendant une période de cinq ans.

Luxembourg, le 16 février 2024

Le Conseil d'administration